Xconvoc La convocation dématérialisée

SPL XDEMAT

La convocation, la séance et le procès-verbal.
Une seule application, zéro papier.

Xconvoc® assure la transmission dématérialisée, sécurisée et certifiée des convocations aux élus ou participants à la séance. Il simplifie le suivi des convocations et vous informe de la disponibilité des élus. Il permet la rédaction anticipée des délibérations, génère automatiquement le procès-verbal et la feuille de présence, et transmet vos délibérations au contrôle de légalité via Xactes®.

1 sur 3
collectivités adhérentes l'utilisent

10 000
séances créées chaque année

200 000
convocations générées en un clic



« Depuis la loi Engagement et proximité de décembre 2019, la convocation dématérialisée des élus est devenue la règle, et la convocation papier l'exception. »

LE POINT DE DÉPART

Beaucoup de collectivités préparent encore leurs séances avec des tableurs, des mails envoyés et relancés à la main, et des copier-coller répétés sur les convocations, les délibérations et les procès-verbaux. Cela prend du temps, génère du stress, et laisse la collectivité démunie pour prouver la bonne réalisation de chaque étape en cas de litige.

Ce que Xconvoc® change, dès la première séance

- **Tous vos types de séance au même endroit :** conseil municipal, bureau, commissions, avec titulaires et suppléants.
- **Fini les copier-coller :** convocations, dossier de séance, délibérations, feuillet de clôture et procès-verbal générés automatiquement.
- **Chaque élu reçoit comme il le souhaite sa convocation et et le dossier complet :** mail, SMS ou courrier papier, sans limite de nombre ni de taille des documents annexes.
- **Un suivi en temps réel de la disponibilité des élus :** vous savez qui a reçu la convocation, qui a répondu, et vous relancez en deux clics.
- **Une traçabilité opposable :** transmission certifiée, pouvoirs et feuille de présence édités automatiquement.

Conforme, et prouvable

Transmission horodatée de chaque convocation. Copie pour information aux conseillers municipaux non siégeant au conseil communautaire, conformément à l'article 8 de la loi Engagement et proximité.

Connecté à vos autres outils

Contrôle de légalité via Xactes®, signature via le parapheur Xparaph®, et alimentation automatique de votre panneau d'affichage électronique, sur votre site internet ou via l'application mobile Maelis.

Accompagné, sans lourdeur

Une hotline de proximité engagée sur une réponse rapide. Pour les collectivités déjà actionnaires, un simple avenant à la convention suffit.

À partir de 15 € HT par an

En complément de votre pack minimal, pour les communes de 0 à 200 habitants.

Le coût est mutualisé entre les collectivités actionnaires. Barème complet au verso.

ILS L'UTILISENT AU QUOTIDIEN



« L'application simplifie grandement notre quotidien grâce à sa rapidité d'envoi par mail et SMS, l'intégration des documents de travail et le suivi en temps réel des réceptions. Très intuitive et économique, elle permet aux élus de confirmer facilement leur présence ou d'attribuer un pouvoir, tout en offrant aux services un moyen simple de relancer si besoin. Un outil d'une grande efficacité qui donne pleinement satisfaction à l'ensemble de notre collectivité.. »

Fabrice ANTOINE — Maire de Champignol-lez-Mondeville (Aube)

Agglomération DE CHAUMONT

«Nous utilisons XConvoc pour la ville et l'agglomération depuis longtemps. Nous en sommes très satisfaits. C'est simple d'utilisation et sécurisé. Nous envoyons tous les documents par cet outil. Il nous permet de gérer les quorums par anticipation. Les élus apprécient également la possibilité de déclarer leur absence et de donner pouvoir à un collègue.... Que des avantages.... Je recommande fortement»

Sylvie LARDENOIS — DSI de la Communauté d'Agglomération de Chaumont (Haute-Marne)

POUR ALLER PLUS LOIN

Mise en place simplifiée

La mise en place du service est facilitée grâce à l'interface avec le Répertoire National des Elus. Des paramétrages par défaut vous permettent d'avoir des résultats concrets dès la première utilisation.

Envoi des convocations

Vos convocations arrivent à coup sûr grâce à notre partenaire français de confiance, expert de la délivrabilité. Si une convocation n'est pas reçue, vous êtes informés de la raison.

Modèles spécifiques

Xconvoc propose des modèles de documents par défaut (Convocations, délibération etc.)
Notre équipe peut intégrer votre propre modèle!

Affichage électronique

Alimentation automatique du panneau d'affichage électronique de votre collectivité avec les documents de la séance.

QUESTIONS FRÉQUENTES

Que faire si nos dossiers de séance sont volumineux ?

Aucune limitation du nombre ni de la taille des documents annexes.

Comment faire signer le secrétaire de séance ?

Xconvoc propose 2 façons, la première permet de signer avec un certificat électronique si l'élu en possède un. la deuxième consiste à appliquer une signature numérique.

Comment apporter des modifications à nos délibérations ?

Xconvoc génère vos délibérations et procès verbal dans un format éditable. Libre à vous d'apporter vos ajustements avant transmission au contrôle de légalité

Une séance, six étapes

01. Préparer

Création de la séance et saisie simplifiée de l'ordre du jour et des annexes associées : conseil municipal, bureau ou commission, avec annuaire des élus, gestion des titulaires et des suppléants, et participants extérieurs.



Dossier complet



02. Convoquer

Signature de la convocation avec le parapheur Xparaph. Envoi à chaque élu selon son canal — mail, SMS ou courrier papier — sans limite de nombre ni de taille des annexes.

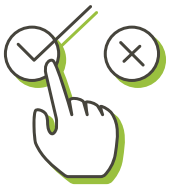
Convocations et convocation pour affichage, journal des envois

03. Suivre

Suivi des convocations et des relances sur une interface mise à jour en temps réel en fonction des réponses des élus.



Feuille des pouvoirs, Récapitulatif des présences et absences



04. Tenir la séance

Alimentation ou adaptation des projets de délibération. Saisie des participants et répartition des votes par point à l'ordre du jour. Gestion du non-participant, de l'absent et de l'abstention.

Feuillet de clôture

05. Générer les documents

En un clic, XConvoc® génère les délibérations en prenant en compte les informations saisies précédemment. (Tableau des votants, projet de délibération, procuration etc.).



Délibérations, liste des délibérations, procès-verbal, recueil complet des projets de délibération



06. Contrôle de légalité et publication

Dépôt simplifié des délibérations au contrôle de légalité via Xactes. Alimentation automatique du panneau d'affichage électronique de votre collectivité utilisé pour la publicité de vos actes.

Délibération avec postmarquage de la Préfecture

Un coût mutualisé

Tarifs annuels : pack minimal de base (1) + Xconvoc®.

Communes 0 à 200 hab.	Communes 201 à 500 hab.	Communes 501 à 1 000 hab.	Communes 1 001 à 2 000 hab.	C.C (1) moins de 10 000 hab.
15 € HT*	**20 € HT***	**39 € HT***	**59 € HT***	**78 € HT***

(1) Tarifs consultables en ligne sur www.spl-xdemat.fr, rubrique *"Nous rejoindre"* (2) Communautés de communes
* Xconvoc est un service optionnel donc la tarification s'applique en sus de la cotisation annuelle.

SPL XDEMAT

SPL XDEMAT
Créée en 2012 par des collectivités souhaitant se regrouper pour concevoir des outils de dématérialisation adaptés à leurs besoins, la SPL-Xdemat est une société publique locale détenue par les départements de l'Aisne, des Ardennes, de l'Aube, de la Marne, de la Haute-Marne, de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et des Vosges. Elle fournit ses logiciels à ses actionnaires et en assure la gestion, la maintenance et le développement.

03 56 55 02 80 support@spl-xdemat.fr 2 rue Pierre Labonde, 10000 Troyes www.spl-xdemat.fr